

## POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La réussite d'Allkem Limited (Allkem) repose sur les piliers du développement durable, la maîtrise des coûts et la qualité des produits, obtenus grâce aux relations solides que nous entretenons avec nos employés, partenaires et clients et les communautés. Notre philosophie de valeur partagée vise à créer de la valeur durable et à long terme tant pour nos opérations que pour les communautés locales où elles se réalisent. Nous croyons fermement que nous avons l'obligation de soutenir et de contribuer au développement des communautés (tant sur le plan social qu'économique) des régions dans lesquelles nous opérons, dans le but de minimiser les impacts négatifs et de multiplier les impacts positifs de nos produits et de nos activités commerciales. Cette politique doit être lue conjointement avec notre Politique des droits de l'homme et notre Politique de performance communautaire et sociale.

Allkem s'engage à créer de la valeur pour ses parties prenantes en promouvant de hauts standards d'empathie, de respect, de transparence et d'éthique dans tout ce que nous entreprenons. Cet engagement en faveur du développement durable est inscrit dans notre Code de conduite. En tant que participant au *Pacte mondial des Nations Unies*, nous prenons des mesures proactives pour contribuer à la réalisation des *Objectifs de développement durable* (ODD) (tels que décrits dans le *Pacte mondial des Nations Unies*), notamment par le biais de notre Programme de valeur partagée et de nos opérations responsables.

Pour atteindre ces objectifs globaux, nous nous efforcerons :

- D'honorer et de reconnaître le patrimoine culturel, les coutumes et les traditions des peuples autochtones, ainsi que leur relation avec l'environnement;
- De soutenir et de respecter les moyens de subsistance et les aspirations socio-économiques des communautés dans lesquelles nous opérons;
- De donner la priorité à la santé et au bien-être de nos employés et, dans la mesure du possible, des communautés dans lesquelles nous opérons;
- D'encourager la diversité et l'inclusion et de promouvoir le respect des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des personnes vulnérables, tant sur le lieu de travail que dans les communautés dans lesquelles nous opérons;
- De protéger la biodiversité (y compris la flore et la faune et les écosystèmes locaux), de promouvoir les comportements environnementaux et sociaux positifs et d'atténuer les impacts négatifs par la restauration et la compensation, le cas échéant;
- D'appliquer les concepts d'intendance dans l'extraction de nos ressources;
- D'encourager le développement de partenariats solides, ainsi que la création de valeur sociale;
- De mettre en œuvre et de soutenir les stratégies de réduction des émissions, le développement de la capacité d'adaptation et la résilience face aux événements climatiques;
- De nous procurer des biens et services en incorporant les critères de développement durable dans le processus d'approvisionnement, y compris les risques pour l'environnement et les droits de l'homme, le cycle de vie des produits et les principes de l'économie circulaire; et
- De promouvoir une culture de développement durable pour influencer et encourager l'ensemble de notre chaîne de valeur et les autres parties prenantes.

Nous reconnaissons le rôle que nous devons jouer dans la promotion de la réalisation des ODD et nous nous engageons à rendre compte régulièrement de nos programmes et de nos progrès, notamment par le biais de notre Communication annuelle sur le progrès, conformément au *Pacte mondial des Nations Unies*.

Cette politique s'applique à :

- Allkem et à chaque filiale à part entière du groupe de sociétés Allkem;
- Tous les employés du groupe Allkem qui sont basés dans des endroits où nous avons le contrôle de la gestion; et
- Nos fournisseurs et prestataires de services qui, en vertu de leurs obligations contractuelles, s'engagent à respecter les normes et les attentes d'Allkem en matière de performance, tel que définies par cette politique et la documentation associée.

Allkem s'engage également à travailler avec ses partenaires de coentreprise pour explorer les possibilités d'adopter les engagements de cette politique dans les opérations de coentreprise non exploitées.

Le conseil d'administration d'Allkem Limited s'engage à assurer la disponibilité des ressources (si nécessaire) pour la mise en œuvre de cette politique. Cette politique a été approuvée par le conseil d'administration d'Allkem Limited.



Martin Perez de Solay  
**Managing Director / Chief Executive Officer**  
**Allkem Limited**  
Mai 2022